

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 21 décembre 2006

L'an deux mille six,

Le 21 décembre le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la salle des associations de Gasville Oisème, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Lochon, Paul-Loubière, Beaufiles, Catel, Gautier Bernard, Gauthier Guy, Hasquenoph, Lebaille, Soulet
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mmes et MM. Jaulneau, Gorges, Goimbault, Verger

Monsieur François Catel a été élu secrétaire de séance.

t Validation des projets contrat de pays départemental

^a Monsieur Le Président présente les dossiers relatifs au contrat de pays départemental, à savoir :

- Un dossier d'aménagement des abords de la salle socio – culturelle et d'un terrain de jeux pour la commune de Houx pour un montant de travaux de 7 680, 83 euros HT, soit une subvention **3 840 euros**. Ce projet est inscrit dans le cadre de l'avenant 2006 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal.
- Un dossier d'aménagement de la place de l'église pour la commune de Le Favril pour un montant de travaux de 14 269,45 euros HT, soit une subvention de **7 134 euros**. Ce projet est inscrit dans le cadre de l'avenant 2006 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal.
- Un dossier d'aménagement paysager, de création d'un terrain de boules et d'aménagement du chemin menant au terrain de sport pour la commune de Poisvilliers pour un montant de travaux de 11 319,90 euros HT, soit une subvention plafond de **4 781 euros**. Ce projet est inscrit dans le cadre de l'avenant 2006 du contrat de pays départemental, ligne fonds d'initiative communal.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus relatifs au contrat de pays départemental du pays Chartrain,
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Validation des dossiers ORAC

^a Monsieur Le Président soumet aux membres du Bureau Syndical les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage, à savoir :

- Un dossier d'achat d'une cabine de peinture pour l'entreprise de carrosserie « SARL carrosserie de la gare » de Mme Vimard à Nogent Le Roi. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros** sur fonds Départemental pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,
- Un dossier de mise aux normes de la cuisine et de la réserve pour l'entreprise de restauration « Restaurant Les Berges » de M. Hervé à Thivars. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **4 914 euros** sur fonds Départemental pour une dépense subventionnable de 16 380, 50 euros HT,
- Un dossier d'achat d'une débiteuse à pierres à pont mobile avec table tournante pour l'entreprise de taille de pierre « Sarl JA Ronce » de M. Ronce à Ver Les Chartres. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros** sur fonds Départemental pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT,
- Un dossier d'agencement de la boutique et achat de matériels de boulangerie pour l'entreprise de boulangerie Lecomte de M. Lecomte à Fontenay sur Eure. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros** sur fonds Départemental pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT.
- Un dossier d'achat d'une cabine à sec, d'une VMC et de travaux d'électricité et de revêtement de sol pour l'entreprise de pressing « Courville Pressing » de Mme Colmerauer à Courville sur Eure. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **5 902 euros** sur fonds Départemental pour une dépense subventionnable de 19 676,50 euros HT.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci dessus
- Charge Monsieur Le Président de les transmettre au Département ou à l'Etat
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Réactualisation de la charte de développement avec un volet étude économique

Monsieur le Président mentionne aux membres du bureau syndical la nécessité de faire appel à un cabinet d'études pour la réactualisation de la charte de développement avec un volet économique.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de faire un appel d'offres pour retenir un cabinet d'études pour la réactualisation de la charte de développement du pays chartrain avec un volet économique et autorise M. Le Président à lancer une consultation,
- Charge un comité de pilotage de sélectionner et de proposer au bureau du pays chartrain un cabinet d'études,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

t Création d'une Régie pour la vente du DVD du Canal Louis XIV

Monsieur le Président mentionne qu'un DVD concernant le canal Louis XIV est en cours de réalisation et qu'il est nécessaire de créer une régie pour le vendre au prix de 5 euros.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide la création d'une régie pour la vente du DVD du canal Louis XIV au prix de 5 euros.
- Désigne Mlle Gautier, agent administratif comme régisseur titulaire et M. Harel, attaché territorial comme régisseur suppléant,
- Autorise M. Le Président à signer les arrêtés de nomination,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20H30

Le Président,

Les membres du bureau,